IMT Nuremberg Archives

H – 4595

International Court of Justice

H4595 - 0002

F 906

GENDARMERIE NATIONALE

---

I4. LEGION BIS

---

COMPAGNIE DE LA SAVOIE

---

SECTION DE SAINT JEAN DE MAURIENNE

---

BRIGADE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE

---

N.II9/2

Saint-Jean-de-Maurienne, le I8-9-I944

# R A P P O R T

de l'Adjudant GROLIER Commandant la Brigade de Saint-Jean-de-Maurienne,

sur les atrocités commises par les troupes allemandes.

REFERENCE: Note du S.R.M.U. du I0-9-1944.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG, GERMANY
Exhibit RF418
Filed Jan. 31, 1946

Les atrocités ~~xxxxxxxxx~~ commises par les troupes allemandes durant leur présence dans la circonscription de la brigade de Saint-Jean-dx-Maurienne sont à ma connaissance les suivantes :

COMMUNE DE SAINT JEANDE MAURIENNE:

I./-Le I0 Juillet I944, vers 5 heures 30, les Forces de la Réistance ont attaqué un camion de soldats allemands de passage. Le Gendarme FRAISSE appartenant á un groupement de résistance a été grièvement blessé à la tête.

Il a été transporté dans la cour de l'Hôtel de l'Europe ou il a été laissé sans soins jusqu'à I9 heures. Un sous-officier allemand a achevé ce blessé de deux coups de pistolet dans la tête. Lors de cette attaque les soldats allemands se sont livrés à une fusillade dans la ville. Plusieurs personnes ont été tuées. Monsieur GROS et son fils grièvement blessés ont été laissés sans soins par les allemands jusqu'à 13 heures 30, moment ou les autorités d'occupation ont accepté que ces deux hommes soient transportés à l'Hôpital. Monsieur GROS père est décédé peu après son transport à l'Hôpital.

2./-Le 23 Août I944, les gendarmes CHAVANNE et EMPEREUR, en tenue bourgeoise et Monsieur TARAVEL Albert ont été arrêtés par des soldats allemands sans motif légitime. Le Lieutenant Chef de la Kommandantur a promis la libération de ces trois hommes à l'Officier de Gendarmerie. Ce Chef allemand en cachette a ordonné à ses soldats de fusiller ces prisonniers. Le Gendarme EMPEREUR abattu le premier a été enseveli par ces tueurs sous quelques centimètres de terre, dans une position recroquevillée, le Gendarme CHAVANNE qui avait réussi à s'enfuir a été grièvement

B 50886

H4595 - 0003



a été grièvement atteint puis exterminé ensuite par un feldwebel pour être abandonné.Monsieur TARAVEL n'a pu être découvert.Vers le même endroit et dans le même temps,Monsieur BOCHET Emile d'Hermillon passant innofensif a été abattu.Son corps a été trouvé trois jours après.

3./-Dans la nuit du 20 au 21 Août,le Lieutenant STYCZINSKI Jean et DESOGUS Joseph des Forces de la Résistance ont été faitx prisonniers au cours d'un coup de main sur un poste tenu pax des soldats d'origine russe.Après quelques heures de détention cet Officier et cet homme ont été tués puis ensevelis dans une fosse commune après avoir été dépuoillés de l'argent et papiers en leur possession.Leurs corps ont été découverts récemment dans les jardins de l'Hôtel de l'Europe,siège de la Kommandantur.Le Lieutenant a eu la boite cranienne défoncée probablement à coups de crosse et la face meurtrie par le même procédé.Il apparait que ce sont ces coups qui ont déterminé la mort. DESOGUS a été tué d'une balle au front.Dans la prison où il était enfermé,sur les murs il a xxxxx inscrit qu'il souffrait de privations de nourriture.

4./-Le 28 Août I944 Madame LUZZI née FALCO Caroline,50 ans a été arrêtée par un soldat allemand vers IO heures 30,en bordure du chemin sur lequel elle circulait,il a tenté avec force de la violer aprè l'avoir couchée à terre.Devant sa résistance ce soldat l'a frappée brutalement de cinq coups de crosse au visage.En se protégeant de ces coups elle a eu le bras gauche cassé.Son état alarmant a nécessité sont transfert à l'Hôpital où elle reçoit encore des soins.

5./-Le premier Septembre Mademoiselle PERRAUD Lucie,21 ans, bonne au café DENTROUX a été violée par un soldat allemand d'origine russe.Pendant une heure elle a du subir cet homme sous la menace constante d'un revolver.

6./-Le Ier septembre I944,vers I8 heures,7 soldats allemands de l'Africa Korps ont pénétré avec violence dans la boulangerie de Mme CHARVOZ âgée de 30 ans,l'un de ces soldats a violè cette femme dans sa chambre pendant que ces camarades tenaient en respect son mari sous la menace de leurs armes.Aux cris poussés xxxxxx par celle ci son mari est venu à son secours et a été menacé d'être tué,il n'a du son salut qu'à sa fuite.Six autres soldats allemands ont violè Madame CHARVOZ sur le parquet de sa boulangerie.Pendant que l'un d'eux assouvissait sa passion les 5 autres maintenaient cette femme et la menaçaient constamment de leurs armes.Cette orgie a durè une heure.

7./-Le Ier septembre I944 vers I8 heures 30 en procèdant à la recherche de prétendus terroristes,7 soldats allemands de l'Africa Korps ont tiré de nombreux coups de feu dans la maison de M.BELLET Ismaël,64 ans,qui a été abattu de plusieurs coups de feu.De crainte d'être tuée Mme BELLET a escaladé la fenêtre de sa chambre au Ier étage pour se jeter dans le vide.Elle s'est cassé une jambe mais n'a été touchée par aucun projectile.La maison a été entiérement fouillée par ces soldats qui étaient en état d'ébriété avancée.Ce sont ces mêmes brutes qui ont jeté la consternation dans une partie de la ville et qui ont violé Madame CHARVOZ.

8./-Le Ier septembre I944,vers 20 heures 30,sur le perron du Palais de Justice un soldat allemand a tenté de violer Mme MOREL,âgée de 35 ans;celle-ci s'est évanouie et ce soldat n'a pu abuser d'elle.

COMMUNE DE PONTAMAFREY :

I./-Le IO Août I944,le Maire a été arrêté et mis dans l'obligation de déterrer un cadavre à demi nu d'un homme en état de putréfaction avancée.Pendant cinq jours il a été suspecté d'avoir tué ou fait tuer cet homme probablement un soldat d'origine russe.L'interrogatoire subi par ce maire a été pour lui une véritable torture morale.Il a été privé de nourriture pendant 5 jours.

B50887

2./-Les 70 maisons de la commune ont été pillées par des soldats allemands qui se sont emparés de la presque totalité des victuailles,du linge,de l'argent et des bijoux.

3./-Le 31 Août I944,vers I6 heures 30 tous les hommes de la commune ont été rassemblés et astreints à transporter à dos d'homme sur des hauteurs voisines (60 kilos en moyenne).

Ces transports effectués sous le tir adverse ont duré pendant trois jours,temps pendant lequel les exécutants ont été privés de nourritire et de boissons.

4./-Le 31 août,vers 7 heures 30,33 maisons ont été incendiées à l'aide de torches de paille et de grenades incendiaires par des soldats allemands.Il a été interdit aux quelques personnes présentes de sortir quoique ce soit de ces maisons.Tout a été détruit (animaux, et objets);90 personnes sont dans le dénouement.

COMMUNEX DE MONTVERNIER :

1./-Le 23 Août 1944,des soldats allemands sont entrés dans la commune en mitraillant dans toutes les directions obligeant ainsi les habitants à s'enfuir dans la montagne.Le village de MONTBRUNAL a été complètement incendié.Tous les autres villages ont été pillés.Des obus ont été même tirés dans la direction des habitants en fuite.Le 26 Août,la Tour BEROL de SAXE a été occupée par les troupes allemandes,IO civils sont retenus comme otages dans cette tour et sont placés sous le feu des mortiers des Forces de la Résistance.

Pendant trois jours ont ne leur donne ni à boire ni à manger.

COMMUNE DU CHATEL :

I./-Le 29 Août toutes les maisons de cette commune ont été pillées.Plusieurs tentatives de viol ont été pratiquées sur des femmes dont les noms n'ont pu être connus.Les hommes ont été employés pendant 48 heures au transport de munitions,souvent avec des charges excessives et sans aucune nourriture.

COMMUNE D'HERMILLON:

I./-Le 27 Août I944,vers I7 heures,I35 maisons sur I4I ont été entièrement détruites par des obus,grenades,lances flammes incendiaires lancés par des soldats allemands.Trois cent soixante dix personnes sont sans abri.Avant de procéder à ces destructions ces soldats allemands se sont énivrés dans les maisons et les ont totalement pillées.Après avoir mis le feu à sa maison ces soldats ont voulu jeter dans le brasier Mademoiselle CHARVIN Baptistine âgée de 37 ans ,le père de cette jeune fille âgé de 80 ans après forces supplications a obtenu que celle-ci ne soit pas brûlée vive mais il a du s'enfuir car la colère des incendiaires s'était tournée vers lui.Des coups de feu ont été tirés dans sa direction.Trois de ces soldats ont violé cette fille qui est atteinte maintenant d'une maladie vénérienne.

Les quelques habitants horrifiés qui tentaient de circonscrire l'incendie ont essuyé des coups de feu.Ces incendiaires au nombre d'une trentaine étaient sous le commandement d'un Lieutenant.

COMMUNE DE VILLARGONDRAN:

I./-Courant janvier I944,après forces libations dans la commune,plusieurs soldats allemands d'origine russe ont tenté de violer Melle PAPOZ sous le regard de sa grand'mère âgée et impotente.

2./-Le 23 Août,à 2o heures 30,I5 soldats allemands d'origine

H4595 - 0004

B 50888

russe sous le commandement d'un sous-officier et d'un soldat d'origine allemande sont venus dans la commune pour y mettre le feu.Le prêtre du village a supplié que cette mesure ne soit pas prise et s'est offert comme otage.Le sous-officier a dit que c'était un ordre du Chef dx la Kommandantur de Saint-Jean-de-Maurienne et qu'il devait l'exécuter.75 maisons ont été entièrement détruites par le feu. 250 personnes sont sans abri,une trentaine d'autres foyers sont partiellement détruits.Des bombes incendiaires,des lances flammes ont été utilisés,même pour les caves.

COMMUNE DE MONTRICHER :

I./-Le 24 Août vers 5 heures 30,I00 maisons ont été détruites par l'incendie allumé par des soldats de l'Africa Korps.Des lances flammes ont été surtout utilisés.Deux de ces appareils ont été saisis par les habitants.Douze maisons seulement n'ont pas été atteintes par le feu,qui ont été pillées avant l'incendie comme toutes les autres maisons.

2./-Le 25 Août 1944,le jeune EFFRANCEY Emile assurant en automobile le ravitaillement des sinistrés a été agressé par des soldats d'origine russe et torturé par eux pendant 24 heures,notamment par des brûlures sur tout le corps.Ils l'ont obligé à marcher pied-nu pendant une dizaine de kilomètres.Il a été tué à bout portant par une rafale de mitraillette qui lui a arraché une partie de la tête.

COMMUNE DE SAINT JULIEN DE MAURIENNE:

I./-Le 24 Août 1944,vers I5 heures deux soldats allemands d'origine russe se sont présentés au domicile de Madame AMEVET âgée de 34 ans,ils l'ont entrainée dans sa chambre au Ier étage.Sous la contrainte de leurs armes ils ont exigé que l'un d'eux ait des relations sexuelles avec elle.Le passage de personnes dans la rue a géné le deuxième.

2./-Le 23 Août I944,vers 14 heures,26 maisons ont été incendiées à Villarclément par des soldats d'origine russe commandés par un gradé allemand.Des grenades et des lances flammes ont été utilisés.Ces soldats ont exigé que les habitants restent dans leurs logements ou ils risquaient de périr par le feu.En sortant de sa maison en flammes M.DUCRUEZ Léon a été blessé au bras par des coups de feu.D'autres habitants qui se sauvaient ont essuyé des coups de feu sans être atteints.

Durant les journées du 25 - 26 et 27 Août,Mmes VERDEY, GUIONNET-PERRON ont été victimes de tentatives de viol.

3./-Le 23 Août vers I6 heures,sans aucun motif un jeune homme a été abattu par des soldats de l'Africa Korps.

4./-Le Ier septembre I944,Monsieur ROL Constant détenteur autorisé d'explosifs a eu la visite des soldats allemands qui le désignaient comme Chef du maquis.Comme il était en possession de cordeaux détonants et de détonateurs ces soldats ont insisté pour lui faire dire que ces engins étaient utilisés contre eux.

Pendant huit jours et à chaque instant Monsieur ROL a été terrorisé.Il a été souvent conduit contre une butte pour être exécuté.Chaque fois son exécution était renvoyée à une date ultérieure sous la réserve qu'il parlerait.Le huitième jour il a réussi à se disimuler.

Dans les six autres communes de la circonscription de la brigade aucune atrocité d'un particulier n'a été signalée.Des quan-

B 50889

H4595 - 0005

tités importantes de victuailles et d'animaux ont été livrés par la force aux autorités allemandes.

Signé : GROLIER.

Copie certifiée conforme à l'original

Saint-Jean-de-Maurienne, le 17 Janvier 1946
L'Adjudant SARRY Commandant provisoirement la Brigade.

B 50890

H4595 – 0006

MINISTÈRE PUBLIC

F-906 RF 418

H-4595

Copie certifiée conforme à l'original

DOC. R.F. N° 418

B 50885

H4595 – 0007

H4595 -0008